



Marché Public (Accord-cadre mono-attributaire) Procédure adaptée - prestations intellectuelles

Avis d'appel à la concurrence

MARCHE N° M21-11

1) Objet du marché :

L'objet de la consultation est la conclusion d'un marché de prestations intellectuelles relatives à une expertise en management de clusters.

2) Acheteur public (Etablissement public administratif) :

Chambre de Commerce et D'industrie de Mayotte (CCIM)
Place mariage, CS 73904
97641 MAMOUDZOU CEDEX
Siret 130 003 379 00018

Contact : Raïssana BACAR
E-mail : braissa@mayotte.cci.fr
Tél : 06 39 00 12 36

3) Représentant du pouvoir adjudicateur

M. Mohamed ALI HAMID, Président de la CCIM

4) Type de procédure de passation et nomenclature

La procédure de passation utilisée la procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.

Le marché prend la forme d'un **accord-cadre à bons de commande sans un minimum avec un maximum estimé à 97 500 €** en application des articles L2125-1, R2162-1 à 6 et R2162-13 à 14 du Code de la commande publique.

5) Modes de publicité retenus :

Annonces :

- sur le site internet de la CCIM: <https://www.mayotte.cci.fr/marches;>
- [dans un journal d'annonces légales ;](#)
- sur le site du bulletin officiel des annonces des marchés publics : [https://www.boamp.fr/;](https://www.boamp.fr/)
- sur la plateforme des achats de l'Etat : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

6) Contenu de la mission – description des besoins

Le contenu détaillé de la mission est défini dans le cahier des clauses Techniques particulières (CCTP).

7) Lieu d'exécution

Mayotte

8) Modalités de transmission et durée de validité des offres

Sous peine d'irrecevabilité, les offres seront présentées sous forme dématérialisée sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Les offres comprendront obligatoirement la proposition de prix et tous les renseignements que le soumissionnaire jugera utiles de transmettre à l'acheteur concernant les services.

Condition requise : l'offre doit être rédigée en langue française.

L'unité monétaire de paiement est l'euro. Les prix sont fixés hors TVA et TTC.

Les offres des candidats auront une durée de validité de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

9) Modalités d'obtention du dossier de consultation

Les candidats peuvent obtenir le dossier en le téléchargeant sur le site de la CCIM (<https://www.mayotte.cci.fr/marches>) ou la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

10) Critères d'attribution des offres :

- Prix : 30%
- Pertinence de l'expérience et des compétences selon le besoin exprimé : 70%

11) Conditions de règlement des prestations :

Les factures seront obligatoirement envoyées sous forme dématérialisée via la plateforme <https://www.chorus-pro.gouv.fr/>. En cas de problème, une copie pourra être envoyée à la CCIM par messagerie électronique à l'adresse facturation@mayotte.cci.fr.

Le règlement est effectué par virement bancaire sur le compte du titulaire.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur un compte unique ouvert au nom du mandataire sauf stipulations contraires prévues à l'acte d'engagement.

En cas de sous-traitance, le paiement sera fait selon les modalités indiquées dans le CCAP.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conformément aux dispositions des articles L2192-10 et R2192-10 et suivants du Code de la commande publique.

12) Date limite de dépôt des offres

Lundi 5 juillet 2021 à 15h00 (heure de Mayotte)

13) Date d'envoi du présent avis à la publication

Jeudi 24 juin 2021